

Annexe 1

Les enjeux

Les orientations

Les axes

1. Soutenir la viabilité du collège (financière et pédagogique) dans un contexte de baisse démographique et de l'état des finances publiques.

1.1. Maintenir un cégep viable (accessible aux études supérieures) pour les milieux desservis.

1.1.1. Le recrutement des clientèles étudiantes.

1.1.2. Le développement du SEC.

1.1.3. La communication (se faire connaître et reconnaître).

1.1.4. Le développement et la concertation régionale (MELS).

1.2. S'adapter aux réalités nouvelles d'un monde en mouvance.

1.2.1. L'innovation et la recherche pédagogique et technologique.

1.2.2. Le développement des TIC.

1.3. Assurer une efficacité organisationnelle.

1.3.1. La gestion des ressources humaines.

1.3.2. La gouvernance et la reddition de comptes (MESRST).

1.3.3. L'amélioration continue (assurance-qualité).

1.4. Devenir une référence en matière de développement durable et local et de protection de l'environnement

1.4.1. L'innovation, le développement et la prise en compte en matière de développement durable et local et de préoccupation environnementale :

- *En formation;*
- *En gestion.*

1.4.2. La diffusion des réalisations institutionnelles et pédagogiques en DDL et en protection de l'environnement.

1.4.3. Le soutien, l'accompagnement et la valorisation des initiatives visant le développement de l'économie à l'échelle locale ou à partir du terroir.

2. Préserver la qualité des relations pédagogiques et humaines dans un contexte de renouvellement du personnel.

2.1. Assurer la pérennité de l'approche humaine qui nous caractérise.

2.1.1. L'intégration du nouveau personnel.

2.1.2. La qualité des relations humaines

- *Enseignants vs étudiants.*
- *Services vs étudiants*
- *Relations professionnelles*

3. Maintenir le taux institutionnel de diplomation du plus grand nombre dans les programmes d'études à 70%.

3.1. Maintenir le plus grand nombre d'étudiants aux études en misant sur un modèle qui favorise l'engagement étudiant.

3.1.1. La notion d'engagement étudiant.

3.1.2. La connaissance des effectifs étudiant.

3.1.3. La diversification des mesures

3.1.4. Les activités pédagogiques et périscolaires.

3.1.5. Les services aux étudiants.

3.1.6. Favoriser la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.

3.2. Optimiser l'utilisation des données recueillies afin de qualifier le comportement scolaire de nos étudiants et d'identifier les obstacles à la réussite et à la diplomation.

3.2.1. Le mécanisme de caractérisation des cohortes étudiantes par programme (tableaux de bord).

3.2.2. L'interprétation des informations relatives à la caractérisation des cohortes étudiantes.

3.2.3. Les stratégies d'intervention.

4. Soutenir la maîtrise de la langue française.

4.1. Se doter de mesures institutionnelles visant la maîtrise du français.

4.1.1. La valorisation de la qualité de la langue maternelle.